

Être maçon



MON TRAVAIL

” Construire la structure des bâtiments “



Nous mettons en place les fondations, puis nous montons les structures porteuses : murs, poutrelles et planchers, sur lesquels vont s'appuyer la charpente et s'encastrent les portes et fenêtres.

Nous sommes largement responsables de la solidité du bâtiment.

LES MATÉRIAUX QUE J'UTILISE

” Contrairement aux apparences,
tous les murs ne se ressemblent pas “

Les murs des maisons individuelles se construisent en superposant et en assemblant des blocs de construction,

qui peuvent être des pierres naturelles, des briques en terre cuite ou des parpaings de béton. Tandis que les murs



d'immeubles sont, comme les ponts ou les barrages, coulés en béton dans des coffrages provisoires. Dans les deux cas, nous recouvrons le plus souvent les murs avec des enduits, qui vont protéger et embellir la construction.

Mon environnement

” Nous sommes les premiers sur le chantier “



Nous débarquons sur le site avant tous les autres. Nous préparons le terrain, et nous mettons en place les moyens logistiques. Puis, nous commençons à construire sur la seule base des plans. Notre travail conditionne la qualité du travail de ceux qui vont nous succéder.

Mes qualités

” Il faut aimer travailler en plein air,
avoir le sens de l'initiative et de la sécurité “

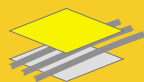
Que ce soit en construction neuve, où nous agissons sur terrain nu ou en réhabilitation, la plus grande partie de notre activité se joue à l'extérieur.

Même lorsque tout a été minutieusement étudié, nous rencontrons souvent de l'imprévu : des canalisations inattendues dans le champ des fondations, un mur à percer plus dur que prévu, des intempéries qui durent... De notre capacité de réaction et d'adaptation, en toute sécurité, dépend le bon déroulement du chantier. Avant d'agir, nous réfléchissons aux gestes professionnels que nous devons réaliser en toute sécurité.

Nos diplômes

Pour devenir un ouvrier professionnel	<ul style="list-style-type: none">• CAP Maçon• CAP Constructeur en béton armé
Pour devenir un compagnon professionnel	<ul style="list-style-type: none">• BP Construction en maçonnerie et béton armé• Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre• Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti
Pour rejoindre l'encadrement	<ul style="list-style-type: none">• BTS Bâtiment

Pour en savoir plus : www.ccca-btp.fr



Le réseau de l'apprentissage BTP

Comité de Concertation et de Coordination de l'Apprentissage
du Bâtiment et des Travaux Publics

19 rue du Père Corentin - 75680 PARIS Cedex 14
Tél : 01 40 64 26 00 - Fax : 01 40 64 08 26